Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de BETHUNE

Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Communautaire

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

-ooOoo---

Le mardi 23 juin 2026, à 18 H 30, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 17 juin 2026, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, SOUILLIART Virginie, LEMOINE Jacky, DEROUBAIX Hervé, SCAILLIEREZ Philippe, MACKE Jean-Marie, CARRÉ Nicolas, THELLIER David, HELLEBOID Bénédicte, MARIINI Laëtitia, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, MARCELLAK Serge, BASSOM Françoise, BECUWE Pierre, BIALON Perrine, CASTELL Jean-François, COCQ Bertrand, DARRAS Sébastien, DECOURCELLE Catherine, DELBECQUE Benoît, DUBY Sophie, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, FIGENWALD Arnaud, FOUCAULT Grégory, GIBSON Pierre-Emmanuel, JOMBART Simon, JURCZYK Jean-François, LECLERCQ Odile, LOISON Jasmine, MULLET Rosemonde, OPIGEZ Dorothée, PETIT Céline, POIRÉ Laurent, ROBIQUET Tanguy, ROSE Sylvie, STACH Grégory, ALLOUCHERIE Sandrine, ANTKOWIAK Corinne, BAJEUX Alain, BAJEUX Samuel, BARROIS Alain, AIMAR Nicolas, PRUVOST Stéphanie, BERTOUX Maryse, BLOCH Karine, BOMMART Émilie, BOQUILLON Marcel, BOULART Annie, BRAEM Christel, BRÉHON Jean-Charles, CARINCOTTE Annie-Claude, CARPENTIER Arnaud (jusqu'à la question 23), CLAIRET Dany (jusqu'à la question 23), COURTIN Samuel, CRESPEL Bérengère, CRETEL Didier, DA SILVA Franck, DEBAECKER Olivier, DELEPINE Michèle, DÉON Fabrice, DERAMAUX Martine, DERICQUEBOURG Daniel, DESSE Jean-Michel, DIERS Véronique, DUBART Alain-Eric, DUBOIS Carole, DUCROCQ Alain, DUHAUT Mickael, DUMUR Lucile, ÉLAZOUZI Hakim (à partir de la question 2), ÉRALDI Raphaël, ÉVRARD Jules, FRAPPÉ Thierry, DELRUE Christian, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HARLÉ Martine, HERTOGH Chloé, HEUGUE Éric, HOCQ René, HUCHETTE Clément, KWARTNIK Pierre (jusqu'à la question 16), LECOCQ Bernadette, LECOMTE Alexis, LEGAY Stéphanie, LEROUX David, LEVEUGLE Emmanuelle (à partir de la question 2), LOISEAU Ginette, LOISEL Peggy, MAESEELE Alexandre, MAHAUT Jurgen, MALADRY Blandine, MARLES Michel, MOREAU Mason, MORIEN Patrick, PAJOT Ludovic, PATOUX Gauthier, PATOUX Joël, PÉDRINI Lélio, PÉREIRA Fabrice, CARON David, BOULET David, PONCHANT Béatrice, PRUVOST Marcel, ROHART Sylvain, SWITALSKI Jacques, TAVERNIER Delphine, THIRY Steven, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMAND Isabelle, WILLERY Ludovic, YVAIN Dominique, ZAJAC Monique

PROCURATIONS :

DAGBERT Julien donne procuration à WILLEMAND Isabelle, GAQUÈRE Raymond donne procuration à BECUWE Pierre, DEBAS Gregory donne procuration à PETIT Céline, DELPLACE Jean-François donne procuration à COCQ Bertrand, DIA Fatimata donne procuration à ÉLAZOUZI Hakim (à partir de la question 2), DISSAUX Thierry donne procuration à MARCELLAK Serge, DOMART Sylvie donne procuration à LEROUX David, DUMONT Gérard donne procuration à LECONTE Maurice, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, HENNEBELLE André donne procuration à DEROUBAIX Hervé, LEGRAND Jean-Michel donne procuration à HERTOGH Chloé, LEMATTRE Florence donne procuration à BOSSART Steve, MONTEWIS Arnaud donne procuration à PRUVOST Marcel, PREIN Eric donne procuration à ROBIQUET Tanguy, PRUD'HOMME Sandrine donne procuration à BOMMART Émilie, RENAUT Cédric donne procuration à MAESEELE Alexandre, ROUSSEL Bruno donne procuration à PAJOT Ludovic, SCALONE Jean-Pascal donne procuration à GACQUERRE Olivier, SGARD Alain donne procuration à VERWAERDE Patrick, TOURBIER Laurie donne procuration à HUCHETTE Clément, TRACHÉ Bruno donne procuration à DUPONT Jean-Michel

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

BLOQUET Perrine, BURMER Véronique, DEBUSNE Emmanuelle, DELECOURT Dominique, DESCAMPS Nicolas, DUBOIS Bruno, FLAHAUT Jacques, FLAHAUT Karine, HERBAUT Emmanuel, MASSART Yvon, PRÉVOST Denis

Madame DUHAMEL Marie-Claude est élue Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

N° 20261CC094

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
23 juin 2026

CULTURE, EDUCATION POPULAIRE ET EQUIPEMENTS RATTACHÉS

CONSERVATOIRE COMMUNAUTAIRE-APPEL A CANDIDATURES A DESTINATION D'INTERVENANTS ARTISTIQUES SPECIALISES EN THEATRE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 06 décembre 2022 :

Priorité n°3 : Garantir le « bien-vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire.
Enjeu : Garantir l'accès à l'offre culturelle et à la pratique culturelle.

Considérant que les enseignements du Conservatoire Communautaire s'inscrivent dans le cadre du Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la danse, de la musique et du théâtre du Ministère de la culture,

Considérant que dans le cadre du développement de son projet d'établissement et de l'élargissement de son offre pédagogique, le Conservatoire Communautaire souhaite initier un enseignement du théâtre à compter de l'année scolaire 2026–2027 sous la forme d'une première phase expérimentale d'initiation à destination de jeunes élèves.

Cette action pourra être reconduite en fonction du bilan et fera l'objet d'un nouvel appel à candidatures le cas échéant.

Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération propose un appel à candidatures à destination d'intervenants artistiques spécialisés en théâtre pour mettre en place des stages d'initiation durant l'année scolaire 2026-2027, selon le cahier des charges joint.

Il est proposé à l'Assemblée de valider le principe du lancement de l'appel à candidatures à destination des artistes et d'approuver le cahier des charges de cet appel à candidatures tel que ci-annexé.»

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

VALIDE le principe du lancement de l'appel à candidatures à destination d'intervenants artistiques spécialisés en théâtre pour mettre en place des stages d'initiation durant l'année scolaire 2026-2027, selon le cahier des charges joint.

APPROUVE le cahier des charges de cet appel à candidatures tel que ci-annexé.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BÉTHUNE - BRUAY

DAGBERT Julien

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : 30 JUIN 2026

Et de la publication le : 30 JUIN 2026
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BÉTHUNE - BRUAY

DAGBERT Julien

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Cahier des charges
Mise en place d'une intervention artistique – Théâtre
Conservatoire Communautaire

1. Objet du cahier des charges

Dans le cadre du développement de son projet d'établissement et de l'élargissement de son offre pédagogique, le Conservatoire Communautaire de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane souhaite mettre en place un enseignement du théâtre à compter de l'année scolaire 2026-2027, reconductible une année scolaire supplémentaire, dans le cadre d'un nouvel appel à candidatures.
La collectivité engage, dans un premier temps, une phase expérimentale sous la forme de stages d'initiation et d'interventions pédagogiques destinés aux jeunes publics.
Le présent cahier des charges a pour objet de définir les modalités d'intervention d'un artiste intervenant spécialisé en théâtre, ainsi que les objectifs pédagogiques attendus.

2. Contexte et enjeux

Le Conservatoire Communautaire souhaite structurer progressivement une offre pédagogique théâtre articulée autour :

- d'un parcours découverte destiné aux élèves âgés de 8 à 14 ans ;
- du développement progressif d'un parcours études à partir de 15 ans ;

Cette démarche vise à renforcer l'accès à l'enseignement artistique, favoriser les pratiques collectives et développer les parcours interdisciplinaires.

3. Objectifs de la mission

L'intervention devra permettre :

- de proposer une première expérience structurée et stimulante de la pratique théâtrale ;
- de sensibiliser les élèves aux fondamentaux du jeu théâtral : corps, voix, espace, imagination, écoute et engagement collectif ;
- de favoriser l'expression personnelle, la créativité et la confiance en soi dans un cadre pédagogique bienveillant et exigeant ;
- d'accompagner le Conservatoire dans la réflexion relative à la structuration future d'un cursus théâtre ;

- de contribuer à la mise en œuvre d'actions transversales avec les autres disciplines artistiques de l'établissement ;
- d'intégrer un enseignement du théâtre au dispositif CHAM vocale.
- de développer, en parallèle, des actions d'éducation artistique et culturelle en théâtre dans les autres communes de l'agglomération, notamment en milieu rural ;
- de proposer des interventions en milieu scolaire et des projets partenariaux pour contribuer à une diffusion équilibrée de l'offre artistique sur le territoire communautaire
- de permettre au Conservatoire d'être, à terme, un pôle ressource des pratiques théâtrales à l'égard du monde amateur.

4. Nature des prestations attendues

L'intervenant retenu aura pour mission :

- la conception pédagogique des stages d'initiation au théâtre ;
- l'animation des séances auprès des jeunes publics ;
- l'élaboration de contenus adaptés aux différents niveaux et âges des participants ;
- la participation aux temps d'échange et de réflexion pédagogique avec l'équipe du Conservatoire ;
- la participation éventuelle à des restitutions publiques ou présentations de travaux ;
- assister le Conservatoire dans le développement d'une collaboration avec la Comédie de Béthune afin de développer une réflexion commune sur la structuration des parcours diplômants en théâtre à l'échelle du territoire.

Les interventions concerneront prioritairement les jeunes âgés de 11 à 14 ans.

5. Modalités d'intervention

Volume d'intervention : un à deux stages de 15 heures par période de vacances scolaires, hors vacances de Noël ; intervention hebdomadaire de 2h45 dans le cadre de la CHAM vocale.
Période d'exécution : les interventions se dérouleront entre octobre 2026 et juillet 2027.
Lieux d'intervention : les actions seront mises en œuvre sur les différents sites du Conservatoire Communautaire à Bruay-La-Buissière et à Béthune et sur le territoire de la CABBALR lors des interventions en milieu scolaire.

6. Publics concernés

Les actions s'adresseront principalement :

- aux jeunes âgés de 11 à 14 ans dans le cadre des stages d'initiation ;
- aux élèves inscrits dans le dispositif CHAM vocale ;
- ponctuellement aux publics plus jeunes dans le cadre de projets transversaux d'éveil artistique.

7. Profil et qualifications attendus

Le candidat devra :

- être titulaire d'un Diplôme d'État de théâtre ou d'un diplôme équivalent ;
- justifier d'une expérience artistique significative dans le domaine du théâtre ;
- disposer d'une expérience pédagogique diversifiée auprès de différents publics ;
- démontrer une capacité à travailler en équipe et à développer des projets interdisciplinaires.

Une expérience au sein d'une structure d'enseignement artistique spécialisé sera particulièrement appréciée.

8. Suivi et évaluation

L'intervenant participera à l'évaluation de la phase expérimentale menée au cours de l'année scolaire 2026-2027.

Un bilan pédagogique pourra être demandé par le Conservatoire afin d'évaluer :

- la participation des publics ;
- la pertinence des contenus pédagogiques ;
- les perspectives de structuration d'un cursus théâtre pérenne ;
- les possibilités de développement des actions transversales.

9. Modalités de candidature

Les candidats devront transmettre un dossier de candidature comprenant :

- un curriculum vitae détaillant les expériences artistiques et pédagogiques ;
- une copie des diplômes ou justificatifs de qualification ;
- une note d'intention pédagogique présentant les orientations envisagées pour les interventions ;
- tout document permettant d'apprécier la démarche artistique et les références professionnelles du candidat ;
- un devis détaillé précisant l'ensemble des coûts liés à l'intervention, incluant notamment les frais pédagogiques, les frais de déplacement, ainsi que toute dépense annexe nécessaire à la réalisation de la mission ;
- un justificatif de formation VHSS ;
- une attestation d'honorabilité.

Les candidatures seront examinées au regard :

- des qualifications et références professionnelles ;
- de l'expérience pédagogique auprès des publics concernés ;
- de la capacité à développer des projets collectifs et interdisciplinaires ;
- de la qualité et de la pertinence du projet pédagogique proposé.

Le Conservatoire Communautaire se réserve la possibilité de recevoir les candidats en entretien.

Les candidatures devront être envoyés par mail au plus tard pour le 15 septembre 2026 sous format électronique à l'adresse suivante camille.grignon@bethunebruay.fr.

Pour toute question sur le présent appel à projets, vous pouvez adresser un mail à camille.grignon@bethunebruay.fr.

10. Dispositions finales

Le présent cahier des charges constitue une annexe à la délibération relative à la mise en œuvre d'une intervention artistique théâtre au sein du Conservatoire Communautaire pour l'année scolaire 2026-2027.